



**BANQUE DU CANADA**

---

**POUR PUBLICATION IMMÉDIATE**

Le 2 novembre 1999

**COMMUNIQUER AVEC :**

Laurette Bergeron (613) 782-8782

**Le gouverneur de la Banque du Canada prononce une allocution  
devant la *Greater Charlottetown Area Chamber of Commerce***

CHARLOTTETOWN, ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD – La Banque du Canada s’attend à ce que la situation économique continue d’être favorable l’an prochain, a déclaré en substance le gouverneur de la Banque du Canada, M. Gordon Thiessen, lors d’une allocution qu’il a prononcée aujourd’hui devant la Greater Charlottetown Area Chamber of Commerce. La Banque est néanmoins très sensible aux risques accrus d’inflation qui se profilent en raison de l’essor de la demande extérieure et intérieure.

Dans un discours où il a passé en revue deux importants défis que pourrait devoir relever la politique monétaire canadienne l’an prochain, M. Thiessen s’est penché sur la vigueur extraordinaire de l’économie américaine et, en particulier, sur les conséquences pour le Canada de nouvelles hausses des taux d’intérêt aux États-Unis destinées à ralentir le rythme de l’activité dans ce pays.

Le gouverneur a souligné que la Banque du Canada n’a pas de réponse toute faite à apporter au cas où la Réserve fédérale américaine déciderait de relever les taux d’intérêt aux États-Unis. Mais il a précisé que la Banque interviendrait certainement si la force de l’expansion économique et les pressions s’exerçant sur les prix dans ce pays semblaient devoir entraîner des pressions à la hausse sur les prix au Canada.

« Que cela soit bien clair, a affirmé M. Thiessen, la solide expansion qu’enregistre actuellement le Canada ne se poursuivra que si l’inflation est maintenue à un niveau bas et stable. »

M. Thiessen a également évoqué le scénario d’une éventuelle poussée de l’inflation aux États-Unis et les dispositions que prendrait la Banque pour empêcher une telle poussée de se propager chez nous.

Le second défi que le gouverneur a abordé concerne la conduite de la politique monétaire au moment où l’économie canadienne se rapproche des limites de sa capacité de production.

Selon lui, « le dynamisme qu'affiche actuellement notre économie, conjugué aux hauts niveaux d'activité observés maintenant et à l'incertitude qui entache les estimations traditionnelles de la production potentielle, commande la vigilance de la part des responsables de la politique monétaire [qui doivent être] à l'affût des premiers signes annonciateurs d'une accumulation des pressions à la hausse sur les prix et les coûts. »

M. Thiessen a ajouté que, si de tels signes devaient se manifester, la Banque devrait « s'opposer rapidement et fermement aux pressions naissantes ».

En ce qui concerne le passage à l'an 2000, le gouverneur a répété le message qu'il a déjà livré, à savoir que le secteur financier canadien était fin prêt et que les Canadiens et les Canadiennes peuvent s'attendre à un déroulement normal de l'activité financière au début de l'an 2000 et par la suite. Selon M. Thiessen, « le secteur financier canadien est si bien préparé que les difficultés techniques potentielles ne constituent plus le principal problème. Il y a plutôt lieu de s'inquiéter maintenant de la possibilité d'une réaction excessive aux craintes que suscite le passage à l'an 2000, laquelle est potentiellement plus dommageable que les problèmes informatiques qui pourraient survenir à ce moment-là. »

C'est pourquoi les participants au secteur financier, y compris la Banque du Canada, ont mis en branle des mesures de contingence, notamment un accroissement important des stocks de billets de banque et un mécanisme spécial d'octroi de liquidités à l'intention des institutions financières. Ces mesures « devraient renforcer la confiance des Canadiens dans la capacité du secteur financier de fonctionner normalement. Et cela devrait tempérer les craintes que soulève le passage à l'an 2000 et éloigner les risques d'une réaction excessive. »